

SEANCE DU 9 JUIN 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTEL-DE-GELAT

L'an deux mil vingt-trois et le 9 juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Claude BOURDUGE, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 5 juin 2023

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

SAPPIN Alexis	ROBERT Nathalie
BOURDUGE Claude	RASTOIX Bernard
HEURTIER Sylvain	REVARDEAU Pascale
BESSE Lionel	ESTIVAL Serge
MAY Valérie	MOUSSELON Pierre

Absents : CHARDON du RANQUET Louis ayant donné pouvoir à MAY Valérie.

1- **Délibération : ELECTIONS SENATORIALES - ELECTIONS DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS**

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

Monsieur Le Maire, Claude BOURDUGE, indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Alexis SAPPIN, Bernard RASTOIX, Lionel BESSE et Sylvain HEURTIER. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection du délégué titulaire

La candidature enregistrée :

- Claude BOURDUGE

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués titulaires et suppléants en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement de la candidature pour le délégué titulaire, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6
- Claude BOURDUGE 11 voix

M. Claude BOURDUGE ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales.

c) Élection des délégués suppléants

Les candidatures enregistrées :

- RASTOIX Bernard
- REVARDEAU Pascale
- MAY Valérie

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués titulaires et suppléants en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement des candidatures pour les délégués suppléants, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6
- RASTOIX Bernard 11 voix
- REVARDEAU Pascale 11 voix
- MAY Valérie 11 voix

M. RASTOIX Bernard ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

Mme REVARDEAU Pascale ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

Mme MAY Valérie ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

Le procès-verbal de l'élection des délégués titulaires et suppléants en vue des élections sénatoriales 2023 est dressé et clos à 18h15 en triple exemplaire.

2- Démission de cinq membres du Conseil Municipal

Remise en main propre à Monsieur Le Maire des démissions de BESSE Lionel, ESTIVAL Serge, HEURTIER Sylvain, MOUSSELON Pierre et ROBERT Nathalie.

Ces démissions sont définitives et entrent en vigueur ce vendredi 9 juin 2023 à 18h30.